

GROUPE DE RECHERCHE 2017

JOURNAL n° 1 – 13 janvier 2017

I. Pourquoi la création d'un groupe de recherche ?

Ce groupe de recherche réunit celles et ceux qui s'intéressent, dans un cadre professionnel ou non, à toute forme de « recherche en action » où théorie et pratique ont une égale importance, dans les domaines linguistique, méthodologique, pédagogique, ou autre ...

Si dans un premier temps, la recherche est menée au sein d'une équipe pédagogique incluant professeurs et étudiants, - l'interdisciplinarité facilitant la comparaison des langues aux niveaux phonétique, lexical, grammatical, culturel -, cette recherche s'ouvrira à d'autres disciplines au fil du temps (art, culture, sciences, spécialités technologiques...), chaque discipline ayant sa langue de spécialité, ses propres codes, la nécessité d'un apprentissage et d'une certaine maîtrise.

II. Quels sont les buts poursuivis ?

- innover (en matière de système, de méthodologie...)
- théoriser nos pratiques (évaluation, mise en œuvre de programme d'enseignement, d'apprentissage...)
- créer des outils linguistiques, pédagogiques (documents, livrets, brochures...)
- faire paraître des articles (revues spécialisées, revue propre au Groupe...)
- organiser des conférences, des formations...

Cette recherche se veut stimulante Intellectuellement : elle conforte nos connaissances, elle ouvre des perspectives lors d'un partage amical et professionnel. En outre, elle offre quelques avantages individualisés (auto-formation, documents, expérimentation, expérience professionnelle, rubrique « recherche » sur un CV...).

III. Quelles questions se poser ?

1. Décider de la raison d'être de ce groupe de recherche, des termes et des conditions de sa création.
2. Si l'option de ce groupe est retenue, quelle ouverture, vers quels domaines ? Quels participants ? Clémence (français, français langue étrangère), Martine (alphabétisation, anglais), Brigitte (français, anglais), Susanne (allemand, français, anglais), Sylvie (anglais, traduction, interprétation)...
3. Définir les modalités de son fonctionnement : nombre de réunions par an, rythme des rencontres, préparation et conduite du/des ateliers, présidence de session, prise de notes, rapport...
4. Etablir un programme de recherche sur l'année civile ou universitaire : priorités, calendrier...

IV. Quels domaines de recherche ?

1. Empirisme et pratiques pédagogiques
2. Didactique des langues
3. Ressources linguistiques : lexiques, corpus, bases de données
4. Expérimentation et théorie linguistique
5. Méthodes d'apprentissage, etc.

Voici quelques secteurs d'étude possibles :

- **Phonétique** : étude des sons de la parole dans une langue donnée / **Phonologie** : étude des sons en fonction de leur rôle dans cette langue.
- **Etymologie et histoire** de la langue
- **Analyse sémantique** : étude du sens des unités linguistiques et de leurs combinaisons.
- **Mise en système de la grammaire** des langues enseignées.
- **Grammaire expérimentale** dans une perspective cross-linguistique
- **Langues et cultures**
- **Multilinguisme** : plusieurs langues dans une même zone géographique.
- **Plurilinguisme** : langue maternelle et celles acquises ultérieurement : langue de scolarisation, langues régionales et minoritaires ou de la migration, langue étrangères vivantes ou classiques.
- **Pluri-culturalité** : cohabitation de différentes cultures, peu importe leurs différences.
- **Interculturalité** : mise en relation des différentes cultures, prise en compte de leurs différences et recherche de formes de communication.
- **Cross-culturel** : vision panoramique et globale de la culture assumant les différences entre groupes et nationalités avec une vocation intégratrice dans les relations inter et transculturelles. Domaines : éducation, professionnel, genre, classe sociale, génération, religion, ethnie, région, nation.

V. Quelques propositions et exemples

Proposition A

Concevoir un précis de grammaire française, à la manière de *A Concise English Grammar, Précis de grammaire anglaise en dix points*. A cet effet, proposer quelques postulats fondamentaux qui rendent compte de la nature et de l'évolution de la langue quant à l'histoire, la culture, la civilisation, la société...

Exemple A

Quelques fondamentaux en langue anglaise

1. **Histoire, us et coutumes, tradition** déterminent l'esprit de la langue, autant que son « en-dehors » politique et socio-économique.

Les celtes laissent leurs langues gaéliques à l'Ecosse et à l'Irlande, leurs langues brittoniques au Pays de Galles.

Les romains (les empereurs Claude et Adrien) imposent le latin et leur culture, jusqu'à leur départ en 410.

Au V^e et VI^e siècles, l'invasion saxonne (Angles au nord et Saxons au sud) apporte le Germanique qui laisse sa profonde empreinte (vieil et moyen anglais avec déclinaisons, verbes primitifs, ceci jusqu'à l'anglais de la renaissance au temps d'Elisabeth 1[°] et de Shakespeare !).

L'invasion Viking à la fin du VIII^e siècle (danois à l'est et norvégiens à l'ouest, via l'Irlande), apporte sa culture et ses langues.

Les royaumes anglo-saxons reprennent le contrôle sur les envahisseurs vikings au XI^e siècle, ceci peu de temps avant la conquête du pays par le normand Guillaume le Conquérant en 1066. Ce dernier devient roi d'Angleterre et impose le français (les faux-amis en anglais sont des mots français du milieu du Moyen-Age).

2. La notion de hiérarchie

Dans l'ordre : Dieu, le destin, le hasard ; l'homme ; la femme, le bateau, la voiture, l'enfant ; l'animal domestique ; le bébé, l'objet (sic !).

Cette conception hiérarchique conditionne l'usage des articles, les pronoms (*you / thou*, le « tu » pour Dieu, le roi entre autres (sic !) ; la présence du “s” de 3[°] personne au singulier (*he loveth her* au Nord de l'Angleterre < *he loves her* au Sud, jusqu'à Shakespeare ; le “s” finit par l'emporter, le Sud est plus riche, le gouvernement se tient à Londres. A l'inverse, le “s” à toutes les personnes, sauf la 3[°] personne du singulier (sic !) dans les états américains du sud, à population noire, **I goes, you goes, we goes, they goes, he go* (voir les romans de W. Faulkner)).

Le possesseur étant supérieur à l'objet possédé (dans la *Genèse*, 2^e version de la création, l'humain est homme et femme, et l'homme nomme les animaux), le féminin se retrouve l'égal du masculin (du moins, en grammaire !) et le neutre est un genre en soi (le bébé, l'objet, l'animal autre que le sien sont neutres !). Les pronoms relatifs, le cas possessif, la personnification (Londres, la mort sont masculins ; Paris est féminin) sont imprégnés de cette classification hiérarchique, tout comme le comportement social et ses variations au cours de l'histoire.

3. La conception de l'**espace** et du **temps**

La conception et la représentation de l'espace et du temps conditionnent l'usage des prépositions (avant un nom), des postpositions (après un verbe), des pronoms interrogatifs, ainsi que l'emploi des verbes (primitifs/irréguliers ou réguliers).

Le pragmatisme et l'action dans l'espace-temps entraînent une simplification à l'extrême, jusqu'à la non-conjugaison des verbes (le verbe/auxiliaire BE est une bien piètre exception, s'il en est !)

La singularité de l'aspect traduit une opinion, un commentaire quant à l'action menée, au vécu de celui qui agit (*past conditional, present et past perfect ; modaux* ; forme *Be+Ving*), en regard de la simple chronologie qui fait référence au temps de l'action, sans plus (*past, present, future, conditional*).

La vision macro-globalisante (vision élargie, panoramique) ou micro-spécifique (vision rapprochée, focalisante), à la fois dans l'espace, le temps et leur mise en relation) obligent à opposer le « set » (vision d'ensemble) à la « série » (vision comptable) “set” : *much water (beaucoup) / many bottles (beaucoup)* et “series” : *little water (peu) / few bottles (peu)*.

4. La **relation** au monde, l'**échange** social

La communication, les rapports de force, la position sociale, l'environnement socio-économique, le contexte historico-politique, la présence à la vie transparaissent par le biais des adverbes, des qualificatifs, des quantitatifs, des liens logiques, de la complexité de la modalité, du niveau de langue...

Proposition B

Comparatif des langues anglaises et françaises dans les domaines linguistiques mentionnés plus haut : phonétique, lexique, grammaire, culture ...

Exemple B

Logique française ≠ Logique anglo-saxonne

Problème saisi « à bras le corps » pour trouver la solution en découlant.

Problème contourné, imagination, fantaisie, innovation

Dualité cartésienne

Recours à un tiers, une solution médiatrice

Choix cornélien

Système ternaire

Système binaire

Positif / négatif

Débit / crédit

Points forts / points faibles

+ / -

Mais dissertation à la française :

Usage de la dialectique, mise en évidence des contradictions et dépassement > **3 parties** : thèse, antithèse, synthèse.

Introduction et conclusion en effet de « miroir » (Présentation, problématique, plan / reprise du plan, résolution, ouverture).

Pas usage de « je » ou « nous ».

Mais l’“essay” est une rédaction assez libre, simple, pragmatique, synthétique.

2 parties :

description / commentaire.

Intro : présentation, problématique

Conclusion : solution = ouverture

Usage de “I” et “you”. Accroche.

Proposition C

Travail spécifique sur la traduction. Etudes sur les langues, alternativement source et cible. Descriptifs de « méthodes » traductionnelles.